LA PHENOMENOLOGIE DU CORPS ET DE L’INTERSUBJECTIVITE INCARNEE CHEZ

GABRIEL MARCEL ET MERLEAU-PONTY

Au XXe siècle avec Husserl, la phénoménologie du corps acquiert une place importante dans l’histoire de la philosophie. La pensée de Husserl a profondément changé l’image et l’importance de la question du corps. Elle a d’une certaine façon contribué à la rendre centrale dans la réflexion d’une partie de la philosophie contemporaine. Cette voie ouverte par Husserl est suivie en France par Merleau-Ponty, Marcel, Sartre, puis par Michel Henry. Merleau-Ponty et Marcel cherchent à dégager la signification du « corps propre », en distinguant mon corps des autres corps (Körper), en tant qu’il est chair (Leib), associé à la vie (Leben) animée, et qu’à ce titre, il possède une âme. Pour les deux auteurs, « mon corps » n’est pas un objet du monde qu’on s’approprie, comme pourrait l’être un « corps objet ». Il n’est pas un corps comme les autres en tant qu’il est mon corps, précisément. Le « corps objet » qui peut être décomposé, étudié par la science est « le corps que j’ai ». Le corps

propre, lui, est tout à la fois « moi et mien » ou le corps que « je suis ».

Le corps propre est mon corps au sens où il est pour moi l’intimité du corps que je vis, le corps que l’on sent pour ainsi dire « du dedans ». Si j’ai un corps, celui-ci est nécessairement ce corps qui est à la fois l’objet et le sujet ; je me confonds avec lui. Il est donc difficile d’établir une nuance entre le « corps objet » et le « corps propre » puisque le corps est caractérisé par son « unicité ». Merleau-Ponty emprunte un chemin véritablement non dualiste et non substantialiste, le prolongeant dans un cadre phénoménologique. C’est dans ce cadre phénoménologique qu’il élabore la question du corps propre et de l’intersubjectivité. Cette approche fait apparaître le « corps propre » comme un troisième genre d’être qui échappe à la distinction de la conscience et de l’objet, de même que la description du « corps sujet » chez Gabriel Marcel n’est ni simplement l’objet ni la conscience, mais les deux à la fois. Le corps propre ou corps sujet n’est pas pure conscience parce qu’il fait partie du monde, ni pur objet parce qu’il lui donne sens. En proposant une phénoménologie du corps propre, en dévoilant son rôle, Merleau-Ponty défend l’idée que le corps n’est pas un simple objet, mais qu’il se donne

comme une réalité ambiguë puisqu’il se manifeste à la fois comme corps sensible et sentant, objet et sujet. Merleau-Ponty et Marcel s’opposent à la pensée dualiste de Descartes en s’appuyant sur les analyses du corps propre. Pour les deux auteurs, il n’existe pas une dualité entre mon corps 1et mon âme, bien au contraire l’homme est une « totalité » vivante. Le corps n’est pas un catalyseur entre le monde et l’âme, il est plutôt l’unité qui est composée de l’âme et du corps. L’expérience de l’être incarné nous montre que le sujet n’est rien d’intérieur, mais qu’il est au monde et se fait à travers la vie. Le corps habite le monde, il y est « chez soi », il le reflète et le transforme. Le corps anime le monde et forme avec lui un « ensemble ». L’être corporel se joint à un milieu défini, se confond avec certains projets et s’y engage continuellement. Pour Merleau-Ponty et Marcel, le corps n’est donc ni une chose ni une somme d’organes, mais un réseau de liens, ouvert au monde et aux autres. Le monde est le lieu où se nouent la corporéité et l’altérité. Les analyses de Merleau-Ponty sur la question du corps propre renvoient chaque fois au corps de l’autre, aussi bien dans les études du toucher, de la sexualité, que dans celles de la parole.

Merleau-Ponty réaffirme ce qui a été démontré au plan de la motricité et de la sexualité et confirmé au niveau du comportement rationnel. Le corps n’est pas un objet scientifique, mais traduit un pouvoir de signification et d’expression. Merleau-Ponty décrit les liens entre le temps et le corps en s’éloignant des interprétations classiques, pour s’appuyer sur les analyses des phénoménologues. Les questions du corps, du monde et du temps sont liées. La spatialité et la temporalité du corps trouvent tout leur sens dans la « co-existence » avec le monde. Le corps est « le noyau du temps ». Le corps « co-existe » et se lie à travers l’espace et le temps avec les autres corps et les choses au sein du même monde. Le corps est l’être temporel et il est le temps, mais il n’est

pas le créateur du temps, pas plus que des battements de son cœur, ce n’est pas lui qui prend l’initiative de la temporalisation ; il n’a pas choisi de naître, et, une fois qu’il est au monde le temps fuse à travers lui.

Il n’y a de temps pour le corps que s’il est situé. Les successions du temps comme le passé, le présent et l’avenir sont enveloppées au sein du même corps. Chaque moment du présent en embrasse tout le passé. L’espace et le temps ne sont pas pour l’homme une somme de points juxtaposés, pas davantage d’ailleurs qu’une infinité de relations dont sa conscience opérerait la synthèse et où elle impliquerait son corps. Il n’est pas dans l’espace et

le temps ; il est à l’espace et au temps (comme il est au monde), son corps s’applique à eux et les embrasse. Le corps est enveloppé par le temps. Les analyses de Merleau-Ponty sur la question du temps portent sur l’être-au-monde. Le corps propre qui est enraciné dans le temps me renvoie à la mort et aux autres. Les analyses de Merleau-Ponty sur les liens entre la question du temps et du corps rejoignent la pensée de Marcel. Pour ce dernier, le temps est incorporé dans le corps sujet, la temporalité du corps nous renvoie à la vie. Le corps sujet est temporel, il est situé dans le temps, mais les vécus corporels ne peuvent être réductibles à une somme de simples récits. Marcel n’explique en aucune manière les liens entre le temps et le corps-sujet sous forme de collection ou sous forme d’avoir, mais il approfondit l’idée que le temps est incorporé dans le corps-sujet, et pour expliquer la temporalité du corps-sujet, il se réfère à l’Être.

Merleau-Ponty, dès son premier ouvrage, la Structure du comportement, a cherché à résoudre le problème de la dualité. Il y est parvenu par la lecture de Goldstein, qui lui a permis de mettre en œuvre une véritable unité de l’être humain en justifiant la détermination de l’être au monde comme vie. Dans la Phénoménologie de la perception, il s’appuie sur les analyses de la psychanalyse et de la psychologie moderne et sur les travaux des neurologues pour mettre en œuvre une phénoménologie du corps propre, en étudiant la question de la

motricité, de la sexualité, de la parole. Mais dans Le visible et l’invisible, un changement radical s’est produit, même si le texte est demeuré inachevé à cause de la mort brutale de l’auteur. Il affirme après 1946, dans ses écrits, la nécessité d’un retour à l’ontologie.

Les critiques de Jean Hyppolite selon lesquelles son œuvre serait teintée de psychologismes et de cartésianisme ont influé sur la pensée de Merleau-Ponty, sur un point essentiel : la séparation de la description de la perception et des démarches ontologiques. Cela remet en cause la solidité des conséquences philosophiques liant les deux domaines. Merleau Ponty réorganise ainsi sa pensée dans ses écrits plus tardifs. Dans Le visible et l’invisible, il revient sur ces questions et cherche à proposer une ontologie du corps. Autrement dit, il perçoit les limites de la phénoménologie de la perception et y renonce au profit d’une philosophie de la chair, d’une ontologie charnelle. Merleau-Ponty et Marcel fondent leur pensées sur les liens vitaux qui se tissent entre moi et autrui, l’âme et le corps, le corps et le monde, l’homme et l’Être en vue de dépasser toute dualité. Pour Merleau-Ponty, ces liens se tissent dans la « chair du monde », qu’il s’agisse de mes rapports avec les choses ou de mes liens avec les autres. Tous nos liens avec l’Être jusque dans la vision et la parole, le désir et le toucher, ne sont qu’un rapport charnel avec la chair du monde. Celle-ci est à l’horizon de tout lien vital de l’être corporel avec les

choses, avec autrui ou avec l’être. Il y a une sorte de circularité entre ma chair et la chair du monde, nous pouvons dire un « entrelacement », une sorte d’ « enveloppement » entre les deux. Quant à Marcel, même s’il n’emploie pas la notion de chair, il y renvoie à travers l’idée de l’incarnation ; celle-ci consiste dans le fait « d’être chair ». L’incarnation phénoménologique rejoint en quelque sorte l’incarnation théologique. Autrement dit, les descriptions phénoménologiques du corps sujet ou du corps incarné sont enracinées dans une démarche transcendantale. Cette chair est seule, elle rend possible une certaine coexistentialité avec autrui. La réflexion de Merleau-Ponty a pour origine l’énoncé de Marcel « je suis mon corps », lequel renvoie à l’anonymat de l’incarnation puis le dépasse en couronnant le passage de l’incarnation à la chair. La philosophie de la chair « enveloppante », de la « co-naissance », de l’« entrelacement » et du lien qui ne laissent plus place à laséparation, se retourne contre elle. Il pourrait être reproché à Merleau-Ponty l’absence d’explication relative à la différence entre la chair du monde et ma chair. Pour Merleau-Ponty, la chair apparaît comme le « sol » invisible qui soutient et qui rend possible le rapport entre le sujet et le monde. Elle est le milieu originaire dans lequel nous vivons et où nous sommes en contact avec les choses. Elle est ce tissu préalable sur lequel se détache le monde phénoménologique qui est l’objet de nos projets. Cette chair ontologique me renvoie aussi à autrui : moi et autrui nous appartenons au même « tissu charnel ». La manifestation d’autrui prend sa place entre mon corps et la chair du monde.

Les analyses de Merleau-Ponty sur la question du corps renvoient toujours au corps de l’autre aussi bien dans les études du toucher, de la sexualité, que dans celle de la parole. Autrui y apparaît comme corps et l’intersubjectivité devient inter-corporéité. Quant à Marcel, sa pensée sur le corps renvoie à autrui, pour qui être c’est « être avec ». Merleau-Ponty part de l’analyse d’Husserl sur la question du corps et de l’intersubjectivité tout en se différenciant de ce dernier. A ses yeux, en effet, la pensée de Husserl sur la question de l’autre pose un problème d’autrui et l’alter ego constitue un paradoxe. Merleau-Ponty développe tout ce qui était contenu dans les descriptions de Husserl sur ego, alter ego et se donne pour tâche de résoudre la question de l’autre en deçà de l’approche husserlienne qu’il qualifie de solipsisme. Marcel se différencie de Husserl par le choix de son lexique : autrui n’est pas alter ego mais « toi » ou « mon prochain ». Merleau-Ponty et Marcel dépassent le solipsisme de Husserl en se référant au monde commun. Le monde n’est pas seulement le « mien », mais me renvoie tout de suite à autrui. Nous trouvons autrui dans ce monde, comme nous trouvons notre corps. Autrui vient à ma rencontre dans ce monde. Ce monde que je perçois fait plonger avec lui ma corporéité qui me renvoie aux autres corps propres. Ce monde commun est le lieu où se tissent des relations avec autrui. Merleau-Ponty et Marcel constituent leur pensée sur les liens entre moi et autrui dans ce monde commun au point qu’ils oublient la séparation. Pour Marcel, si l’autre n’est pas, je ne suis pas non plus, sa réflexion sur le corps sujet est

ontologique, elle renvoie au corps sujet de « toi » avec qui « je » entre en communion. Pour Merleau-Ponty, il existe entre mon corps propre et le corps de l’autre une circularité de sorte que ces deux corps forment ensemble un seul système, comme il y a entre la conscience et le corps et entre le corps propre et le monde des liens internes qui font que tous ces éléments sont les moments d’une seule structure circulaire. Le secret de la présence d’autrui réside donc dans la perception que j’ai de mon corps, préfiguration de la perception naturelle que le corps a de lui-même. C’est le corps propre qui fait que mon champ d’existence corporelle s’entrelace avec celui d’autrui dans ce monde commun. L’existence de l’autre être corporel ne pose pas de problème pour moi, puisque en tant qu’être corporel, dès que je suis au monde je suis avec autrui. La complémentarité de mon corps et de celui de l’autre traduit le fait que ces deux corps forment ensemble une structure circulaire. Le corps propre n’est qu’une relation, une participation, moi et autrui sommes depuis toujours liés, nous participons à la même source, à la même chair ontologique. Marcel, comme Merleau-Ponty, accorde une place prépondérante aux liens entre moi et autrui en oubliant la notion de séparation. Pour Marcel, les liens entre moi et autrui créent un « co-esse » authentique. Le mot « avec » prend tout son sens dans des liens entre « moi » et « toi », qui nous amènent à « nous ». Dans la rencontre, moi et autrui nous sommes engagés dans une relation de réciprocité. Pour Marcel, ce lien avec autrui est de l’ordre du mystère, il révèle une « unité », une « co-présence », sinon les relations avec autrui seraient réduites à une simple proximité et les autres resteraient des inconnus pour nous, comme de simples corps occupant une place. Pour Marcel, ce qui donne un sens au mot « avec », c’est l’union

sentie « avec » autrui dans une véritable réciprocité créée dans l’amour qui amène à la communion. Pour les deux auteurs, être c’est être-au-monde, c’est dans ce monde commun que les relations concrètes avec autrui se tissent. Les liens avec autrui nous renvoient au corps propre, donc ils sont mis en œuvre dans l’intercorporéité. C’est par les relations concrètes qu’autrui me fait être, de même que je le fais être. Par ses analyses, Merleau-Ponty ne cherche pas seulement à dire que le monde est commun, mais il fait émerger les conditions et les conséquences de l’apparition de l’autre en tant que porteur d’un comportement. Il décrit l’expérience de l’autre comme une relation interne entre des comportements que nous comprenons à travers une sensibilité générale. Marcel fonde aussi les relations concrètes avec autrui à partir de ce monde commun, mais il s’éloigne de Merleau-Ponty lorsqu’il définit les relations avec autrui à partir de valeurs humaines telles que la disponibilité, la fidélité, la participation et l’amour.

Néanmoins Merleau-Ponty marque sa différence en développant une pensée sur la sexualité et sur le désir. Pour Marcel, comme les relations avec autrui sont fondées sur l’amour, rien ne peut nous séparer. L’amour me fait être dans une relation réciproque avec autrui, dans l’amour j’atteins à la fois le « toi » et le « Toi absolu » par une union qui amène à la communion. C’est par l’amour que se réalise une communion des personnes qui se reconnaissent comme différentes les unes des autres. Merleau-Ponty analyse aussi la question de l’amour et rejoint la pensée de Marcel sur ce point : quand nous aimons quelqu’un, nous ne l’aimons pas pour ce qu’il a mais pour ce qu’il est. Mais Merleau-Ponty s’éloigne de Marcel quant à la signification profonde de l’amour. Pour Marcel, il faut aimer l’autre comme « mon prochain » ou moi-même, parce que l’homme est créé à l’image de Dieu, l’amour trouve ainsi sa source en Dieu, tandis que Merleau-Ponty refuse cette dimension théologique. Pour lui, l’amour que je peux avoir pour moi et l’autre, vient de moi-même, non d’une source invisible.

Le désir joue un rôle important dans la pensée de Merleau-Ponty, cette notion l’aide à désigner les liens avec autrui ; tout se passe comme si chaque lien se redoublait d’un autre lien ou était une ouverture à un autre lien, ce nœud de relation avec autrui restant vivant par le désir. Le désir lie mon corps au corps de l’autre. Ainsi, quand il s’agit du désir et de l’amour, nous ne pouvons plus parler de la séparation, mais de l’union, voire de la fusion de deux êtres corporels.

Ainsi, Merleau-Ponty et Marcel n’essaient pas de résoudre le problème de l’autre à travers le modèle hégéliano-sartrien, fondé sur un face-à-face. Nous ne pouvons pas connaître autrui de face, il n’apparaît pas dans une situation de frontalité. Les deux philosophes ne fondent pas les relations avec autrui comme chez Sartre sur le conflit, mais sur le désir et l’amour. Ainsi, contrairement à Sartre, pour eux, la relation entre moi et autrui ne peut être instrumentalisée, elle est loin d’être conflictuelle parce qu’elle est fondée sur l’amour et le respect. Le thème de la mort s’inscrit chez Marcel et Merleau-Ponty au sein des relations concrètes avec autrui. A travers la question de la mort de l’autre, nous nous trouvons de nouveau face au dédoublement du corps. La mort de l’autre nous permet de voir le corps propre comme un corps objet qui n’est qu’un cadavre. Marcel cherche par des relations concrètes fondées sur l’amour à transcender même l’abîme de la mort, tandis que pour Merleau-Ponty, la mort ne joue ce rôle déterminant dans l’explication des relations concrètes, ni par le biais du conflit, ni par l’amour. Ainsi, la pensée de Merleau-Ponty et celle de Marcel peuvent être lues comme une philosophie du lien, lien entre le corps et l’âme, le corps et l’autre, le corps et le monde. L’importance portée aux liens n’accorde plus aucune place à la problématique de la séparation. Cette phénoménologie du corps propre et de l’intercorporéité développée par Merleau-Ponty mériterait d’être complétée par la problématique de la mort de l’autre. La mort est partie de la vie et les liens entre le corps propre et les autres tirent aussi leur force du risque constant d’une possible absence. Marcel ne cesse au contraire, de réfléchir à la question de la séparation, en essayant de dépasser cette séparation par des liens fondés et refondés chaque fois. L’importance qu’il porte à cette question de la séparation le conduit à évoquer les liens même entre les vivants et les morts par la « communion spirituelle ». L’expérience de la mort de l’autre est révélatrice du dédoublement du corps chez Marcel. Ce dernier essaie de dépasser la dualité qui réapparaît au sein du corps par la mort, il pense que le corps après la mort est plus que ce cadavre sous les yeux, il est ouvert à l’au-delà et à la survie. Malgré les explications et la volonté de dépasser la dualité entre l’âme et le corps, la pensée de Marcel est marquée par le dualisme. Nous pouvons même souligner à la suite de Ricœur, qu’existe une « aporie insurmontable » dans sa pensée : puisque d’une part, Marcel fonde celle-ci sur l’incarnation en refusant la dualité entre l’âme et le corps, d’autre

part, il développe sa pensée sur la survie ou l’immortalité du corps sujet, mais la philosophie de l’incarnation rend difficile la question de la survie, qui n’est aisément compréhensible que dans les dualismes, parce qu’ils distinguent nettement l’âme du corps. Dès que nous prenons au sérieux l’incarnation, comme Merleau-Ponty, nous acceptons la réalité de la mort du corps, de la finitude radicale de l’homme.